



**SIGETA**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 074-257401729-20240502-D2024\_04\_16-DE



## DELIBERATION

**2024 04 16**

Séance du mardi 2 mai 2024 à 14h00 au siège du SIGETA

Présidente : METRAL Christelle

Date de convocation : 11/04/2024

Report : Comité annulé pour défaut de quorum le 30 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 8

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 8

Présents : BELMAS Jean-Pierre, DEMONCEAU Henry, GILET Laurent, LAVOREL Joelle, MAGNIN Alban, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, SAFONOVA Léna

Excusés : ANTONIELLO Claude, BOGET Alain (Suppléant), CLAUDE Josette, COTTET Danielle MORETTON Yannick, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, PUGIN André, RANNARD Paul.

Absents : AYEYB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, DE VIRY François, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony, SEVE François, VERDONNET Christian.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

**Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 2 AVRIL 2024.**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical, par 8 voix pour 0 voix contre et 0 abstentions,  
APPROUVE, le compte rendu du comité syndical du 2 avril 2024.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,  
Christelle METRAL

